

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé, en date du 18 avril 2014, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions BMCI.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 132 788 actions (soit 1 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 1030 DHS ;
- Prix minimum de vente : 680 DHS ;
- Durée du programme : 12 mois à compter du 19 mai 2014.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 7 mai 2014.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège de BMCI : 26, place des Nations Unies- Casablanca;
 - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/008/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières